

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 54 (1928)
Heft: 21

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Né au Locle le 15 mai 1872, il y passa sa première jeunesse ; en 1888 il entre dans un bureau d'architecte, à Neuchâtel, et en 1890, il part pour Stuttgart. Dans le courant de l'été 1892, Paris l'attire et il entre à l'École des Beaux Arts où il fut l'élève de Blondel. Durant ses études, E. Lambelet fit des stages en France et en Italie où il collabora à l'élaboration de plans divers. De retour à Paris, il édifia, en collaboration pour l'exposition universelle en 1900, le Palais de la Bulgarie.

L'année suivante il obtint son diplôme d'architecte de l'École des Beaux Arts.

E. Lambelet, déclinant une offre qu'on lui faisait pour se rendre dans l'Europe orientale, préfère le sol natal, vient se fixer à la Chaux-de-Fonds et aussitôt s'intéresse aux affaires publiques. Il fut un conseiller toujours très écouté au sein des commissions dont il faisait partie. Son esprit clair, prompt à saisir les grandes lignes des questions intéressant le développement de la cité, son grand dévouement, en font un membre des plus estimés.

Membre du Conseil général, il fut nommé vice-président en 1924, il présida cette autorité en 1925 avec la haute compétence que nous lui connaissons. Son goût artistique très prononcé et les fortes connaissances techniques qu'il avait acquises, influencèrent les constructions du domaine communal.

En collaboration, il présida à l'exécution de l'Hôpital d'enfants et du Nouvel Hôtel des Postes de notre ville. E. Lambelet fit également une apparition à la Commission de l'École d'Art.

E. Lambelet incarnait un attachement passionné à tout ce qui est beau et élevé, il aimait la peinture et il était un aquarelliste de valeur.

Il assistait régulièrement aux séances de notre section et nous aimions la compagnie de cet homme charmant et distingué ; il apportait toujours une note gaie, un peu de malice dans les discussions.

Notre Section perd en E. Lambelet un homme de cœur ; une mort brutale nous l'a enlevé en pleine possession de ses moyens remarquables. Notre peine est grande et son brusque départ laisse un grand vide parmi nous. Nous lui garderons un souvenir ému et reconnaissant pour tout le bien qu'il a fait à la cité et au sein de la S. I. A.

BIBLIOGRAPHIE

Grundformen der europäischen Stadt, von Joseph Gantner, mit 105 Abbildungen. — 1 vol. (20/24 cm.) von 153 Seiten. — Verlag von Anton Schroll & Co, in Wien. — Preis, geheftet, 15 Schweizer-Franken; gebunden: Fr. 18.75.

Le Dr J. Gantner, de nationalité suisse, après s'être acquis, à Zurich, une notoriété méritée par ses travaux sur l'histoire de l'art et par l'essor brillant qu'il donna à la revue « Das Werk », réside présentement à Francfort s/le Main d'où il avait reçu un appel flatteur.

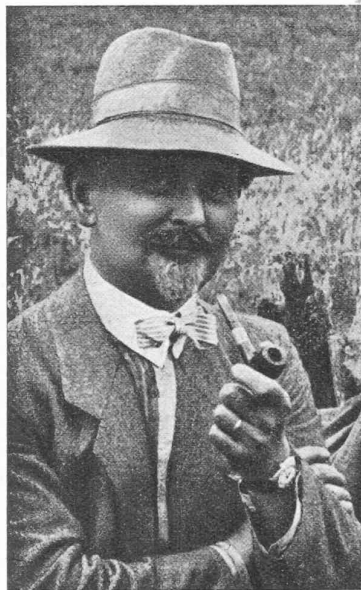
Poursuivant son essai de « systématisation » amorcé dans

un ouvrage antérieur « Die Schweizerstadt », que nous avons analysé à la page 23 de notre numéro du 12 septembre 1925, M. Gantner s'attache, dans son nouveau livre, à dégager de ses nombreuses recherches, remontant jusqu'à l'époque étrusque, une *typologie* des villes. Comme il ne faut pas songer à donner ici un résumé, tant soit peu « lié », de l'exposé de M. Gantner qui abonde en aperçus originaux, en analyses savantes et en dissertations ingénieuses, parfois subtiles, nous nous bornerons à donner un échantillon de sa « manière ».

M. Gantner s'en prend d'abord à la vieille conception dualistique de la ville créée d'après un plan préconçu (*gegründete Stadt*) par opposition à la ville « fortuite », (*gewachsene Stadt*), aménagée au hasard des conjonctures et, pour la réfuter, il met sous les yeux de ses lecteurs les vues à vol d'oiseau de Winterthur et de Frick (Argovie). Ces deux agglomérations participent du prétendu type de la ville « fortuite », avec leur quartier de l'église, d'une part, et leur deux longues files parallèles de maisons bordant la rue principale, d'autre part, mais la disposition générale de Winterthur n'en témoigne pas moins manifestement d'une volonté de coordination de ces quartiers, d'une recherche de groupement rationnel qui font totalement défaut à Frick.

Mettons donc au rancart cette vieille dualité et substituons-y, propose M. Gantner, cette autre moins illusoire, 1^o la ville *irrégulière* dont l'irrégularité a été dictée par une savante recherche de l'adaptation au terrain ou au site ; 2^o la ville *régulière*, bâtie suivant un plan faisant abstraction du terrain. Cette dualité ainsi définie sera la thèse que M. Gantner évoquera, en toute occurrence, au cours de son exposé, et qu'il commentera avec autant d'érudition que de dialectique. Un exemple : la ville de Berne et celle de Vérone sont toutes deux construites à l'intérieur

du méandre d'un fleuve, soit l'Aar, dans un cas, l'Adige dans l'autre cas, mais le Vieux Berne, ville « irrégulière », s'adapte strictement à la topographie du lieu, à tel point que la courbure des voies principales est mathématiquement parallèle à celle de l'Aar, tandis que Vérone est une ville en *damier*, dont les deux systèmes de rues perpendiculaires sont parallèles aux deux façades principales d'un édifice. A ce moment, M. Gantner suggère que la topographie du terrain préexistant n'a peut-être pas l'influence exclusive qu'on lui attribue si généreusement et que les fondateurs de villes pourraient bien s'être inspirés de conceptions *a priori*. Or les exemples de Berne et de Vérone ne sont pas à eux seuls probants en faveur de cette thèse, car Berne est sur un éperon rocheux qui imposait en quelque sorte le plan irrégulier à ses fondateurs et Vérone est dans une plaine où le tracé en échiquier est usuel, mais l'hypothèse serait grandement fortifiée si on pouvait alléguer le cas de villes en damier assises sur un terrain montagneux peu propice à ce dispositif. Eh bien, M. Gantner, qu'on ne prend pas sans vert, s'empresse de citer un exemple tout ce qu'il y a de plus convaincant : celui de Priène, ville en damier parfait, datant d'Alexandre le Grand et bâtie sur un terrain si malaisé que



ERNEST LAMBELET
(Cliché de la *Schweizer. Bauzeitung.*)

certaines rues étaient creusées en tranchées de sept mètres de profondeur dans le rocher.

Nous arrêtons ici cet échantillonnage de la « manière » de M. Gantner, espérant en avoir assez dit pour inciter nos lecteurs à lire son ouvrage.

Risorse idrauliche per forza motrice utilizzate e ancora disponibili — *Ministero dei Lavori Pubblici. — Servizio idrografico* — Pubbl. N. 12 del S. I. — Vol. I: *Bacini con foce al litorale del Lazio.* — Volume in-16° di 140 pagine, con 24 tavole fuori testo. — L. 35. — Roma, Provveditorato generale dello Stato — Libreria. 1928. VI°.

C'est le premier tome d'un ouvrage destiné à récapituler les ressources de l'Italie en énergie hydraulique.

Le premier chapitre, écrit par M. G. De Marchi, expose très clairement, et en détail, le principe des procédés modernes d'analyse (courbe des débits cumulés, etc.) propres à « l'auscultation » d'un bassin hydrologique et à la détermination du système de régularisation optimum d'un cours d'eau dont le régime est connu. M. P. Frosini applique ensuite les méthodes ainsi définies à l'analyse de l'utilisation présente et des conditions d'un futur aménagement rationnel de l'ensemble du bassin visé (celui du Tibre et de quelques autres cours d'eau moins importants); cette étude d'un cas concret dont les données résultent de constatations de fait est d'une grande vertu didactique et sera lue avec fruit par tous ceux qui veulent s'initier à la mise en valeur de l'énergie hydraulique. Puis, le bassin sur lequel porte l'enquête étant supposé divisé en cinq zones, l'aménagement actuel et futur de chacune de ces zones est examiné avec le maximum de précision désirable, à grand renfort de documents graphiques du plus vif intérêt.

La puissance des usines installées ou en construction dans ce bassin (Ombrie et Latium) se monte à 276 482 chevaux nominaux qui serait portée à 776 300 chevaux ensuite de l'exécution des aménagements préconisés par le Service hydrographique de Rome. Sur la base du facteur d'utilisation actuel, cette puissance correspondrait à une production annuelle de 2,7 milliards de kWh, soit un peu moins du tiers de la production totale de l'Italie en 1927.

Wirtschaftsfragen industrieller Unternehmungen — Eine Sammlung von fünf Vorträgen der Herren I. Bally, Prof.-Dr. E. Böhler, Prof.-Dr. M. Saitzew, Dr. E. Weidmann. — Schweizer Schriften für Rationelles Wirtschaften, Bd. 7, 171 Seiten. — Verlag Hofer und Co. A.-G., Zürich. 1928. Preis: Fr. 6. (4 fr. 50 pour les participants au Cours de la S. I. A., en octobre 1927.)

Il convient de féliciter la maison Hofer et C^{ie} d'avoir pris l'initiative de publier quelques-unes des leçons faites au « Cours sur l'organisation scientifique et la science financière » organisé par la Société suisse des ingénieurs et des architectes et qui eut un vif succès. Les cinq conférences recueillies dans ce volume et dont les titres sont reproduits ci-dessous, sont toutes remarquables en ceci que leurs auteurs, spécialistes d'une compétence indiscutée, ont su concilier les exigences d'une exposition didactique avec une louable concision. Qu'il s'agisse de la rationalisation, des formes juridiques ou de financement ou de concentration (cartels, trusts, holdings, etc.) des entreprises ou encore de la prévision des conjonctures économiques, chacun des exposés en question en définit d'une façon précise les caractéristiques et les effets en visant spécialement les conditions présentes en Suisse. Ce petit ouvrage est aussi susceptible d'être utilisé à la manière d'un aide-mémoire.

Sommaire : *Ivan Bally*, Delegierter des Verwaltungsrat der C.-F. Bally A. G.: Grundzüge der Rationalisierung. — *Dr. E. Weidmann*: Die rechtlichen Formen industrieller Unternehmungen. — *Dr. E. Böhler*, Professor der Volkswirtschaftslehre, E. T. H., Zürich: Die Finanzierungsmethoden. — *Dr. M. Saitzew*, Professeur der Volkswirtschaftslehre, Universität Zürich: Aktuelle Organisationsprobleme der Industrie (Kartelle, Syndikate, Trusts, Konzerne, Interessengemeinschaften). — *Dr. E. Böhler*: Konjunktur und Unternehmung.

S. T. S. **Schweizer. Technische Stellenvermittlung**
Service Technique Suisse de placement
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento
Swiss Technical Service of employment

ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Telefon: Seinau 25.75 — Telegramme: INGENIEUR ZÜRICH

Nouveaux emplois vacants :

667. Tücht. *Maschinen-Ingenieur* zur selbst. Leitung i/Wasserturbinenbau als beratend. Ingenieur ev. mit Wohnort i. d. Schweiz für Paris.
669. *Maschinentechniker* oder Zeichner. Centralschweiz.
671. *Chemiker* für techn. Leitung, Fachmann für Fabrikat. von Buntdruck-, Tiefdruck- und Zeitungsfarben. Zürich.
673. *Chemiker-Techniker* für Laboratorium. Ostschweiz.
675. *Chemiker* vertraut mit d. Zementfabrikat. Deutsche Schweiz.
677. Jüng. *Färberei-Techniker* ev. Ingenieur. Für Schweiz-Firma nach Japan.
1198. Jüng. tücht. *Hochbau-Techniker*. Zürich.
1200. Jüng. *Hochbau-Techniker*. Arch. Bureau Zürich.
1204. Tücht. *Bauführer*. Zürich.
1206. Jüng. *Bautechniker*. Zürich.
1208. Jeune *ingénieur* ou technicien pour surveillance de l'équipe de voirie et travaux de génie civil dirigés par l'ingénieur communal. Offres jusqu'au 27 courant. Canton de Neuchâtel.
1210. *Bautechniker* oder Architekt. Kt. Aargau.
1212. Jüng. *Bautechniker* oder Zeichner. Arch. Bureau Kt. Bern.
1214. Tücht. *Bauzeichner*. Arch. Bureau Zürich.
- 728a. Jeune *technicien* ou dessinateur pour béton armé ayant au moins 3—4 ans de pratique de bureau, capable faire calculs pour constructions simples et métrés. Place stable. Paris.
- 1004a. Jüng. *Bautechniker*. Arch. Bureau Kt. Bern.
- 1036a. *Techniker* oder Zeichner für Eisenbeton. Ing. Bureau Zürich.
- 1050a. *Techniker* für Ausführung von Einfriedigungen (Gartenzäune) für Bau und Acquisition. Zürich.
- 1102a. *Hochbau-Techniker*. Engadin.
- 1132a. Selbst.*Bau-Ingenieur* f. Eisenbeton. Eintr. bis 1. Nov. Zürich.
- 1134a. Selbst. *Eisenbeton-Techniker*. Ing. Bureau Zürich.
- 1142a. Jüng. *Hochbau-Techniker*. Arch. Zürich.
- 1144a. Jüng. tücht. *Bauzeichner*. Zürich.
- 1146a. *Ingenieur civil* très au courant des travaux de dérochement, déblais, tunnels, etc., pour constr. de chemins de fer au Congo. Poste durable.
- 1148a. *Ingenieur* oder Techniker mit Erfahrung i. Projekt. und Bau v. Wasserversorgungen, nach Wien.
1216. Jüng. *Hochbau-Zeichner* aushilfsweise. Arch. Bureau Zürich.
657. Tücht. *Maschinen-Zeichner*. Maschinen-Fabrik der deutschen Schweiz.
659. *Eisenkonstruktions-Techniker* oder Zeichner. Ing. Bureau a/Zürichsee.
661. Jüng. *Maschinen-Techniker* als Assistent des Betriebsleiters. Ostschweiz.
663. *Vertreter* für den Verkauf eines Bodenreinigungs- und Blochapparates.
- 413a. *Elektro-Techniker*. Zürich.
- 439a. *Elektro-Ingenieur* mit guter Betriebs-Erfahrung und kaufm. Eignung für die selbständ. Vertretung einer gr. Fabrik mit elektrotechn. Erzeugnissen nach Britisch-Indien. Bewerber müssen schon über prakt. Tätigkeit während ca. 10 Jahren in Indien verfügen.
- 553a. Jeune *technicien-électro-mécan.* pour dépt. : brûleurs automatiques et brûleurs industriels. Français et allemand indispensables. Suisse française.
- 593a. Bon *technicien* connaissant la pratique et pouvant remplir les fonctions d'un chef d'atelier, bien au courant de tous travaux de mécanique et de chaudronnerie. Alsace.
597. Jüng. *Ingenieur* zur Einarbeitung u. Ausbildung im Textilfach.
- 603a. *Maschinen-Techniker*, tücht. Konstrukteur für allg. Maschinenbau, Zürich.
1168. *Hochbau-Techniker* oder Zeichner. Ostschweiz.
1170. *Architekt* für Bauleitung und Konkurrenzentwürfe. Arch. Bureau, Kt. Solothurn.
1172. Jeune *ingénieur* pour conduire des travaux de galerie et captage en Algérie. Duré 18 mois au moins.
1174. Tücht. *Architekt*. Arch. Bureau, Basel.
1176. Jüng. *Bauzeichner* für Bureau. Zürich.
1178. Tücht. *Architekt*. Arch. Bureau Kt. Solothurn.
1180. Jüng. *Bautechniker* oder Bauzeichner. Arch. Bureau Biel.
1182. Tücht. *Eisenkonstrukteur*, der sich auch in statischen Berechnungen auskennt. Kt. Aargau.
1184. Jüng. *Bauführer*. Arch. Bureau Nähe Zürich.
1186. Tücht. *Bauführer*-Architekt. Arch. Bureau Zürich.
1190. Tücht. *Bauführer*. Arch. Bureau Zürich.
1192. Jüng. tücht. Bauzeichner. Arch. Bureau Zürich.
1194. Tücht. *Tiefbau-Techniker* ev. Ingenieur oder Geometer. Bauunternehm. der Nordwestschweiz.
1196. Jüng. tücht. *Zeichner*. Arch. Bureau Zürich.